



14ème législature

Question N° : 23214	De M. Jean-Luc Moudenc (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > bâtiment et travaux publics	Tête d'analyse > perspectives	Analyse > bâtiments de la prison Saint-Michel. Toulouse.
Question publiée au JO le : 09/04/2013 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Question retirée le : 15/04/2014 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le devenir de l'ex-prison Saint-Michel à Toulouse. En effet, il y a plusieurs années, une négociation a été entamée entre l'État et la ville de Toulouse pour la cession de cet ensemble immobilier à la commune. En septembre 2012, la ministre de l'égalité des territoires et du logement a dévoilé une liste de terrains susceptibles d'accueillir du logement social, sur laquelle figurait l'ex-prison. Le maire de Toulouse s'y était montré défavorable en indiquant : « on doit faire vivre le lieu de mémoire, préserver l'architecture philadelphienne du site, faire tomber les murs d'enceinte et ouvrir sur le quartier. On regardera s'il y a possibilité de petits îlots de logement social autour ». Depuis, il a été proposé d'y accueillir une école de commerce ou un musée des cultures occitanes et méditerranéennes. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions de l'État quant au devenir de l'ex-prison Saint-Michel de Toulouse.